



Le Cercueil, Montmerrei, Saint-Hilaire-la-Gérard

Domaine de Blanchelande



Situation

La commune de Montmerrei (où se trouve principalement le site) se situe à 13 km au sud d'Argentan et à 11 km au nord-ouest de Sées. Le domaine de Blanchelande se trouve au sud du bourg, sur la D 222 vers la forêt d'Ecoves.



L'étang supérieur vu de la digue-route

DREAL/P. Galineau

Typologie

Site bâti et abords

Communes concernées

Le Cercueil, Montmerrei, Saint-Hilaire-la-Gérard

Surface

86 ha

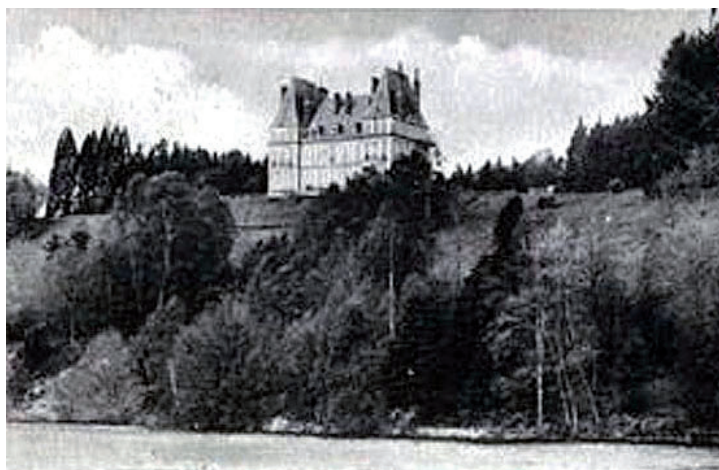
Date d'inscription

Arrêté du 28 juin 1943

Histoire

Venue de la forêt d'Ecoves, la petite rivière de la Thouane se faufile entre deux hautes collines avant de rejoindre l'Orne, au nord de Mortrée. Les deux côtés de la rivière culminent ici à plus de 270 m d'altitude, dominant le paysage alentours et le cours d'eau qui s'écoule 50 m plus bas. C'est en rive gauche, en 56 av JC, qu'un camp romain de 18 000 hommes est installé : le camp de César. A partir du XVII^e siècle, le cours de la rivière est aménagé à l'endroit le plus resserré. Trois digues de retenues sont édifiées pour créer trois plans d'eau successifs et étagés. Ils sont destinés à alimenter en énergie hydraulique les roues actionnant

les soufflets et les marteaux de la grande forge, installée non loin d'un haut-fourneau. En aval de l'étang inférieur, un moulin à grains est construit en 1763. Concurrencée par les forges « à l'anglaise » fonctionnant au charbon, cette industrie s'éteint au XIX^e siècle et le vallon de la Thouane retourne à l'oubli. Seul un château édifié au cours



Le château de Blanchelande au début du XX^e siècle

Droits Réservés

de ce siècle, dans un style Louis XIII, domine le versant de la rivière et l'étang du centre. Le domaine de Blanchelande est inscrit parmi les sites en juin 1943 en raison de son caractère désert et sauvage. Le rapport d'inspection mentionne : « *Aucune construction du domaine n'est digne d'intérêt. Le château, détruit par un incendie, n'est pas à regretter car il était mal situé et construit dans un style d'imitation prétentieux.* ».

Le site

En quittant le village du Cercueil, la route départementale 222 suit le cours de la rivière et l'accompagne dans sa traversée des collines. A l'ouest de la route, l'étang supérieur ne se devine guère, masqué par une végétation dense de feuillus. Il se découvre depuis la digue-route menant à la Grande Forge, bordé par la végétation de ses rives : frênes, chênes, hêtres, érables et saules. Vers le sud du site, des prairies couvrent les pentes les moins abruptes, tandis qu'à l'est, au-dessus de la D 222, le coteau s'élève et disparaît sous le couvert de la végétation (hors site). La Thouane s'écoule de l'étang supérieur, en bief et chutes d'eau, vers l'étang du milieu en longeant une petite prairie bordée de deux bandes boisées. Le long de la route, les hauts troncs noirs de sapins dressent une barrière qui laisse entrevoir le



La rive ouest de l'étang du milieu

DREAL/P. Galineau

plan d'eau, en partie aménagé pour la pêche. En face, le versant ouest de la colline est recouvert de feuillus qui dissimulent la clairière où s'élevait autrefois le château. Après la seconde digue de retenue, la rivière s'écoule dans un bief maçonné vers l'étang inférieur. C'est le plus entretenu des plans d'eau et ses rives sont aménagées pour la pratique de la pêche. En contrebas, le moulin restauré occupe un creux dans un virage, son jardin conserve d'anciennes installations de vannage.

A l'ouest du site, sur les hauteurs, des prairies maillées de haies bocagères, occupent les pentes les moins raides. On ne devine rien de l'ancien camp romain qui devait se situer dans le pré, devant la ferme du Camp cachée derrière un verger de pommiers. Le domaine de Blanchelande est un site fermé, encaissé et très peu accessible. En propriété privée et close, les étangs sont enchâssés dans la végétation des rives et des coteaux. Les routes qui le bordent sont longées de haies denses qui laissent peu de vues sur un site encore pittoresque mais difficile à appréhender.



L'emplacement de l'ancien camp romain

DREAL/P. Galineau

Devenir du site

En propriété privée, le site évolue au gré de ses propriétaires. Il demeure encore relativement préservé avec une vocation agricole à l'ouest, résidentielle près de la Grande Forge (quelques maisons restaurées) et plus touristique près des étangs avec les activités de pêche. Il ne semble pas avoir de menace qui pèse sur le site si ce n'est celle d'un enrésinement déjà très présent et qui s'étend vers le nord. Il faudra également veiller à ce que des projets d'activités de loisirs ne viennent dénaturer les abords des étangs et le haut de la colline à l'emplacement du château.

- Les travaux susceptibles de modifier l'aspect des lieux sont soumis à déclaration préalable auprès de l'administration 4 mois à l'avance. (Article L 341.1 et suivants et R 341.9 et suivants du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R 111.42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L 581.4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (article L 126.1 du code de l'urbanisme).